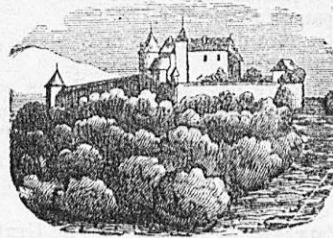




LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 —
» 6 mois, » 2 50
Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux
de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le canton,
10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.
la ligne ou son espace.

Réclames : 20 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de
port.

BULLE, le 9 septembre 1890.

LA LOGIQUE

(Extrait de l'Union.)

Le *Fribourgeois* trouve qu'il est peu logique de réclamer le monopole des billets de banque par la Confédération quand on est partisan de la véritable démocratie, parce que le monopole est l'ennemi de la liberté qui ne peut exister que par la décentralisation. S'il avait attendu la suite de notre article, il aurait vu qu'après avoir appuyé la monopolisation des billets par la Confédération, nous avons proposé un système de décentralisation quant à l'application et aux avantages qui en résultent, soutenant que ceux-ci appartiennent aux cantons.

Notre droit public actuel avec l'unification et l'unitarisme pour certaines choses, et le cantonalisme pour d'autres questions, semble en effet manquer de logique et se mouvoir dans une contradiction continue. Mais ce n'est pas nous ni le *Fribourgeois* qui avons créé cette situation d'une Suisse composée de vingt-deux cantons souverains sur certains points et dépendant d'un pouvoir fédéral sur certains autres. Les conséquences de cet antagonisme entre le cantonal et le fédéral, entre la décentralisation et la centralisation, se présentent dans toutes nos questions de droit public, et cela dès l'origine de notre république suisse, mais aujourd'hui surtout où l'on cherche à unifier tant de choses en vue du progrès. Pour rester dans la logique absolue, il faudrait supprimer la Confédération et le *Fribourgeois* lui-même ne le voudrait pas. En matière de crédit et de monnaie, on serait forcé de revenir à l'Etat féodal où non seulement chaque canton, mais chaque ville de quelque importance exerçait le droit de battre monnaie. Voulez-vous frapper des batz de Gruyères ou d'Estavayer, par aversion pour le monopole? Non. Avec un

système rationaliste de décentralisation et de liberté individuelle absolue, on arriverait à accorder à chaque commune, même à chaque individu le droit de faire des batz ou d'émettre des billets de banque, à la négation de l'Etat, de la nation. Il y a autant de danger à pousser la logique trop loin qu'à lui manquer de respect. Et les monopoles de notre gouvernement fribourgeois actuel ne sont-ils pas contraires à l'indépendance, à la liberté absolue des communes et des citoyens eux-mêmes?! Le canton de Fribourg, direz-vous, est un Etat, il a sa base de droit dans le contrat social, ou la convention d'après laquelle tous les Fribourgeois entendent former une nation, un Etat, déléguant les pouvoirs à un gouvernement. Fort bien : mais il en est de même de la Confédération, non seulement de par les constitutions de 1848, de 1874, mais déjà de par les anciennes chartes ou alliances qui, elles aussi, plaçaient certaines attributions militaires et autres de droit public entre les mains du pouvoir confédéré.

Il est indubitable aujourd'hui que la Confédération a le monopole (droit régalien) de battre monnaie, de fabriquer la poudre, d'organiser le service militaire, etc. L'émission des billets de banque rentre directement dans le privilège fédéral de battre monnaie. Donc, la Confédération seule a le droit de régler le monopole des billets de banque. Voilà ce que nous avons dit. Et c'est tellement incontestable qu'il existe déjà une loi fédérale sur ce point. On ne peut donc enlever ce privilège à la Confédération. Et le monopole de l'alcool? nos libéraux fribourgeois ne l'avaient-ils pas troqué et volontairement cédé à la Confédération, d'accord avec tous les despotes des autres cantons, pour obtenir en échange le droit de torturer les aubergistes et les pintiers qui ne seraient pas à genoux devant le pouvoir cantonal? Qu'on ne vienne donc pas parler de corde dans un canton où il y a tant de pendus! Et si on admet que la Confédération a pu acquérir le monopole de l'alcool, des poids et mesures, des monnaies, pourquoi lui refuser celui des billets de banque?

Mais ce monopole ne se justifie pas seulement au point de vue de notre droit public, de nos lois et chartes confédérales, à nos yeux il émane d'une source suprême et repose sur une base on ne peut plus légitime, il constitue une réforme sociale, la suppression d'un privilège resté aux mains des riches et des banquiers au préjudice des autres citoyens, outre qu'il aura divers avantages administratifs d'uniformité et de sécurité. Et si, comme on le demande, son rendement, évalué en Suisse à plusieurs millions, était appliqué à des œuvres de relèvement des classes ouvrières (à des assurances, écoles et apprentissages professionnels, établissements de secours, etc.), il constituerait évidemment une double conquête démocratique, une réparation, tardive, il est vrai, de justice et d'égalité.

(La fin au prochain numéro.)

NOUVELLES SUISSES

Fête de la Confédération. — La conférence pour l'organisation de la fête commémorative de la fondation de la Confédération a siégé à Berne. La fête aura lieu à Schwytz, les 1^{er} et 2 août 1891; le programme prévoit des fêtes grandioses. Des réunions locales dans toutes les communes suisses seront combinées avec la fête centrale.

Juristes. — La vingt-huitième assemblée annuelle de la Société des juristes suisses a débuté dimanche soir par une soirée familière à l'hôtel National, à Zurich.

Lundi matin, les débats ont commencé à 8 heures, sous la présidence de M. Roguin. La société possède actuellement une fortune de 9500 fr. et compte 618 membres. Plus de 50 juristes, parmi lesquels 38 Zurichois, viennent de s'en faire recevoir.

M. Ruchonnet était aussi présent, ainsi que M. L. Weber et le procureur général de la Confédération, M. Scherb.

Jura-Simplon. — La direction du Jura-Simplon a décidé que les trains de nuit s'arrêteront à Chexbres,

Et quand Marthe sortit de la maison du notaire pour retourner chez sa vieille nourrice, accompagnée du maire, elle marcha sur un tapis de fleurs et de verdure.

XVII

Après avoir causé un instant avec sa vieille nourrice, Marthe s'était retirée dans sa chambre. Elle n'était pas encore remise des émotions successives qu'elle venait d'éprouver, lorsque trois petits coups furent frappés bien doucement à sa porte.

— Est-ce toi, nourrice? pourquoi n'entres-tu pas? demanda-t-elle.

La mère Langier ouvrit la porte et entra.

— Ma chère Marthe, dit-elle, c'est une dame qui désire te parler.

— Une dame! fit la jeune fille.

Elle se leva, marcha sur la porte, et laissa aussitôt échapper un cri de surprise à la vue de Mlle Lormeau.

Celle-ci s'avança vers la jeune fille, grave, émue, les traits animés.

— Marthe, mon enfant! dit-elle.

Et, prenant la jeune fille dans ses bras, elle la baisa au front à plusieurs reprises comme une mère.

— Oh! mademoiselle, mademoiselle! murmura Marthe toute confuse.

— Vous êtes surprise, je le comprends, reprit la tante de Georges de Santenay; vous ne vous attendiez guère à me voir ici, chez votre vieille nourrice, dans cette petite chambre.

Vous savez, sans doute, que je connais M. et Mme Rousselet; il y a longtemps déjà qu'ils m'invitaient à venir les voir et

un délicieux sourire, qu'an lieu de vous gronder je vous dois des remerciements.

— Oui, mademoiselle, fit le notaire en riant. Maintenant, ajouta-t-il, j'ai l'honneur de vous présenter M. Jules Bertrand, votre grand-oncle, et Rose Bertrand votre petite-cousine.

Marthe poussa un cri de joie et se jeta au non du vieillard; ensuite elle embrassa Rose, qui ne se fit point prier pour lui rendre ses baisers.

— Ah! ma nièce, ma chère petite-nièce, je suis malheureux plus que jamais d'être presque aveugle, parce que je ne peux pas vous regarder et vous voir comme je le voudrais.

— Grand-papa, dit Rose, ma cousine Marthe est belle comme les anges dont elle a la bonté!

Sachant que Marthe ne gardait rien de la fortune de son père, le vieillard aurait voulu lui laisser la moitié de l'héritage de sa sœur.

— Non, dit-elle d'un ton absolu, tout est à vous.

— Mais, mon enfant, s'écria le vieux Bertrand, vous allez être pauvre comme nous l'avons été, mes enfants et moi!

— Oui, mon oncle, mais je ferai comme vous et vos enfants ont fait; je gagnerai ma vie en travaillant.

Un vieillard d'Aubécourt avait dit :

« Sous les pieds de la bonne demoiselle, la terre devrait être jonchée de fleurs. »

Les paroles de ce brave homme ne s'en étaient pas allées au vent.

Pendant que la jeune fille causait avec son oncle et sa cousine et qu'ils échangeaient mille marques d'affection et de tendresse, des femmes et des enfants dévastaient les jardins.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 21

Le Million du père Raclot

PAR
ÉMILE RICHEBOURG

Debout à une fenêtre du premier étage de la maison du notaire, Mlle Lormeau voyait tout ce qui se passait sur la place, et, avec tout le monde, elle battait des mains.

— Voyez-vous, dit-elle à Mme Rousselet, je ne voudrais pas, pour tout au monde, ne pas être venue à Aubécourt.

Enfin, Marthe put entrer chez le notaire, où elle fut reçue par celui-ci, le juge de paix et le maire de Ligoux.

— Ah! monsieur Rousselet, qu'avez-vous fait? fit-elle avec un accent de reproche.

— J'ai fait ce que Mlle Marthe m'a ordonné, répondit le notaire.

— Soit, mais sans que je fusse avertie. Si seulement vous m'aviez laissé chez ma nourrice!

— Mademoiselle, j'ai cru bien faire en priant M. le maire d'Aubécourt de vous aller chercher; sans cela, les habitants de la commune eussent fait le siège de la maison de la mère Langier, vous eussent enlevée et portée en triomphe jusqu'ici.

— Ce qui veut dire, monsieur, répliqua la jeune fille avec

Zacherlin

le plus efficace pour la destruction de tous les insectes. d'une manière frappante et fait promptement et sûrement justice de toute trace d'insecte nuisible. e bien observer que tout ingrédient dans du papier ne peut jamais être déré comme une spécialité Zacherl. ce produit se vend en flacons et à prix modéré : chez M. L. Desbiolles, chez M. Jules Lavanchy, chez Pharm. G. Comte. Dépôt principal : ZACHERL, I, Goldschmiedgasse N° 2.

de cheveux gris... Grand choix de NATTES... ARGOT, coiffeur-parfumeur, me Placide MOURA, à Bulle. [250]

VENDRE... au bureau du journal. [350]

TOUT ÉLOGE
EST SUPERFLU, EN PRÉSENCE des succès éclatants obtenus depuis plus de 25 ans, dans le traitement de GOUTTE, RHUMATISMES, Névralgies et Douleurs de toute nature, avec le véritable PAIN-EXPILLER... F. AD. RICHTER & Cie., Olten (Suisse), Rudolstadt, New-York, 310 Broadway, Londres E.C.

CHOCOLAT
Ruchard
PRIORITÉ INCONTESTÉE... BREVETÉ!!!

IMENT UNIVERSEL
de Plüss-Staufers

establement sans rival pour les objets cassés, soit en verre, bois, etc.

ion aux examens de recrues... maison ORELL FUSSELL & Cie, éditeur, a paru et est en vente à l'imprimerie de la Gruyère, à Bulle :

recrues suisses
par PERRIARD & GOLAZ. édition revue et augmentée. Prix : 60 cent. avec carte coloriée de la Suisse : 1 fr. 20.)

— Emile Lenz, imprimeur-éditeur.

Qu'ils s'adressent, de préférence, aux officiers ou soldats d'administration ou de la poste.

Le déjeuner traditionnel offert aux officiers étrangers, aux juges de camp, aux commandants de divisions et à leurs états-majors, a eu lieu dimanche à Fribourg. Le colonel Wieland a bu aux officiers étrangers; le colonel français Almeyer a répondu en termes très élogieux pour l'armée suisse. Le déjeuner a été du reste très court.

On a amezé dans la journée de lundi, à l'hôpital cantonal à Lausanne, quatre blessés: Un brigadier d'artillerie genevois étant tombé de cheval, un fourgon lui a passé sur le corps; son état est assez grave. Deux fusiliers appartenant à des bataillons vaudois ont fait des chutes dans des granges. Un autre soldat, qui faisait une promenade en char, est tombé du véhicule; les roues lui ont passé sur la figure. L'état de ces trois blessés n'inspire pas d'inquiétude.

Le soussigné croit devoir rappeler aux propriétaires ou fermiers des terrains endommagés par les manœuvres militaires les prescriptions de l'art. 290 du règlement d'administration pour l'armée suisse, leur accordant 5 jours pour faire leurs réclamations par écrit au commissaire de campagnes, M. le préfet Bertschy, ou au commissaire civil E. BUMAN.

Incendie. — Dans la nuit de samedi à dimanche, un incendie a consumé un bâtiment servant de moulin et ses dépendances à Courgevaud, près Morat. Une quantité de foin et de paille, ainsi qu'un cheval ont été brûlés; une vache a dû être abattue immédiatement. La cause de ce sinistre est attribuée à l'imprudence d'un jeune garçon.

GRUYÈRE

Pompiers. — Des exercices régionaux de pompiers auront lieu cet automne dans toute la Gruyère. Dimanche prochain, ce seront les communes de la Justice de paix de Charmey qui auront leurs exercices au village de Charmey, dès 4 heures de l'après-midi.

L'année prochaine, et déjà cette année peut-être, quelques exercices auront lieu en hiver, afin de forcer toutes les communes à munir leurs pompes de patins et de contrôler les canaux et réservoirs de quelques communes à cette époque. (Communiqué.)

Lait. — La Société de la laiterie de Riaz a vendu son lait pour 1890 à raison de 12 centimes pour la saison de l'hiver et 13 centimes pour l'été.

SOUSCRIPTION

en faveur de nos confédérés vaudois du district de la Vallée, victimes du cyclone du 19 août.

Listes précédentes, 811 fr. 45. — M. Jacques Bourguet, 2 fr. — Anonyme, 20 fr. — M. J. Pittet-Vienney, 5 fr. — M. Paul Glasson, banquier, 10 fr. — M. Nicolas Remy, 5 fr. — M. Bernier, aubergiste, Corbières, 2 fr. — M. Schneuwly, La Tour, 2 fr. — MM. Valet père et fils, Echarlens, 50 fr. — Total, 907 fr. 45.

CHRONIQUE AGRICOLE

Les organismes de la nitrification.

(Fin.)

Il y a une dizaine d'années, en faisant filtrer à travers les sables additionnés de calcaire des eaux d'égout, MM. Schloësing et Müntz reconnurent que la nitrification ne se produisait pas immédiatement; il fallait attendre plus de vingt jours, presque un mois, avant de voir nitrifier la matière organique des eaux d'égout. Et ainsi toujours. Pourquoi ce retard? L'oxygène de l'air qui brûle la matière organique et que l'on considérait jusqu'alors comme l'élément nitrificateur dominant était cependant présent dès le début de l'opération. Pourquoi la combustion n'était-elle pas immédiate?

Cette petite remarque, en apparence peu importante, devait être grosse de conséquences.

Les découvertes de M. Pasteur ont montré que les fermentations sont dues à des micro-organismes, que le vin ne se transforme en vinaigre que par le travail des microbes, que l'alcool est fabriqué par des mi-

crobes. Pourquoi la nitrification ne serait-elle pas aussi un acte corrélatif de la vie, pourquoi, comme la putréfaction par exemple, ne serait-elle pas produite par de petits êtres se développant aux dépens de la transformation de la matière organisée? Telle fut l'idée ingénieuse émise par M. Schloësing. Si l'eau d'égout mettait vingt jours avant de nitrifier, c'est qu'il fallait attendre que les ferments se développent et commencent leur travail. L'hypothèse de M. Schloësing pouvait être facilement vérifiée. En effet, le savant chimiste venait de trouver avec M. Müntz qu'on peut chloroformer les microbes et arrêter leur accroissement. Si donc la nitrification était due à un microbe, il suffirait de faire agir des vapeurs de chloroforme sur des terres nitrifiantes et la nitrification serait immédiatement suspendue. L'expérience fut exécutée et la nitrification s'arrêta. La preuve était faite. Depuis, MM. Schloësing et Müntz cherchèrent le microbe. C'est, dirent-ils alors, un corpuscule légèrement allongé, ressemblant à des « corpuscules brillants ». Mais pour que la découverte de MM. Schloësing et Müntz reçût une consécration définitive, il fallait isoler le microbe, le cultiver et montrer directement sa faculté nitrifiante.

Or, ni MM. Schloësing et Müntz, ni les bactériologistes les plus habiles ne purent y parvenir. Tout le monde y perdit son temps. Les succès tenaient à un fait bien singulier qu'a su découvrir M. Winogradsky et qui renverse toutes les notions physiologiques admises aujourd'hui. C'est là un véritable triomphe pour le professeur de Zurich.

Tout le monde admettait jusqu'ici que tout micro-organisme, toute cellule, tout végétal s'assimilait le carbone dont il a besoin pour vivre par l'intermédiaire de la partie verte, de la chlorophylle. La fonction chlorophyllienne consistait à enlever le carbone à l'acide carbonique sous l'influence de la lumière. On ne connaissait pas d'exception à cette règle. Or, voilà M. Winogradsky qui trouve des êtres, des cellules vivantes tout à fait extraordinaires qui peuvent puiser le charbon qui leur est nécessaire, sans chlorophylle, à l'abri de la lumière, et se nourrir à même de composés inorganiques, les décomposer et les brûler. Ces organismes décomposent directement l'acide carbonique et même les carbonates calcaires et autres du sol. Ces êtres singuliers, qu'il a baptisés du nom de *nitro-monades*, à l'inverse des autres, ne peuvent se nourrir à même des matières organiques; ils meurent quand on les place dans les bouillons de culture ordinaire avec de la gélatine. Aussi, on avait beau jusqu'alors essayer de les cultiver, plus on les entourait de soins en leur donnant un bouillon riche en matière azotée, et plus vite ils dépérissaient; ils ne trouvaient pas la nourriture qu'il leur fallait. Les parties vertes des feuilles, en décomposant l'acide carbonique de l'air, gardent le carbone et restituent l'oxygène sous l'influence des rayons lumineux. La monade de M. Winogradsky se comporte autrement; elle fixe sur l'azote pour fabriquer l'acide nitrique. De là la nitrification.

M. Winogradsky n'a pas fait cette étrange découverte d'un seul jet. Elle a eu pour origine l'étude des micro-organismes des eaux sulfureuses. Les bactéries des eaux naturelles contenant de l'hydrogène sulfuré meurent dans les eaux qui n'en renferment pas. Ces bactéries oxydent l'hydrogène sulfuré, se gorgent de soufre, qui est brûlé à son tour et excrété à l'état d'acide sulfurique. De même, dans les eaux ferrugineuses, les bactéries oxydent les sels ferreux. En réfléchissant à ce mode curieux d'existence des *sulfo-bactéries* et des *ferro-bactéries*, M. S. Winogradsky est parvenu à cette conception d'êtres vivant exclusivement aux dépens de corps minéraux et de composés carbonés précisément incapables de nourrir les autres organismes dépourvus de chlorophylle. Aussi s'est-il hâté de placer ces êtres nitrificateurs dans de l'eau dépourvue de matière organique et renfermant seulement de matières minérales, des carbonates pour leur fournir le carbone nécessaire, du sulfate d'ammoniaque pour leur mettre à portée l'azote. Il s'est placé aux antipodes de ses devanciers. Et il a vu grandir et prospérer des myriades de *nitro-monades*.

Ces faits sont d'un bien haut intérêt philosophique. Nous ignorions hier complètement qu'un être pouvait vivre et se développer en tirant directement sa substance de composés minéraux. Les conditions de la vie sont plus multiples que nous ne le soupçonnions. Chaque milieu détermine ses modes d'existence particuliers, dont la singularité peut défier l'imagination.

Quoi qu'il en soit, cette découverte capitale de M. Winogradsky nous dévoile complètement tout le secret de la nitrification. Le phénomène est d'ordre biologique, c'est un acte corrélatif de la vie comme la nitrification ou l'évolution de maladies microbiennes. L'ouvrier nitrificateur a été isolé; on peut le cultiver; peut-être sera-t-il possible de le faire travailler in-

dustriellement. Nous le tenons. Ce petit microbe microscopique est le grand maître de notre existence, celui qui nous assure le pain de chaque jour. Le problème de la nitrification, qui a occupé tant d'esprits brillants depuis Lavoisier jusqu'à Kuhlmann, Bous-singault, Schönbein, Henri Deville, Schloësing, est enfin éclairci. Ce n'est pas là un petit événement. Et si nous y avons un peu longuement insisté, c'est que la découverte du savant de Zurich est évidemment de celles qui comptent dans l'histoire de la science.

VARIÉTÉS

Amour et patrie.

Nouvelle, par J. DE CAMPOS.

7

— Oui, dans l'instruction, pour votre bien-être personnel, dans l'industrie, dans les inventions pour tout anéantir et tout ruiner plus vite et avec plus de certitude. Ne savez-vous pas que les armes dont vous vous servez sont autant de glaives justiciers et sanglants, que vous suspendez sur vos têtes, pour les trancher?

— Que voulez-vous, le siècle l'exige ainsi, et l'éviter serait impossible.

— Si tous agissent comme vous, oui; mais si l'on se révoltait, si des hommes de cœur, de vrais citoyens de l'univers, la seule véritable patrie, se donnaient la noble tâche de prêcher la conciliation au lieu de la guerre. Oh! alors le monde serait une bonne fois régénéré!

— On les écouterait, mais on ne leur obéirait pas.

— Parce que votre caractère, indomptable et despotique, je vous l'ai déjà dit, vous défend de suivre un autre conseil que celui qui touche à votre fatal orgueil et à votre exécrable intérêt personnel.

Est-ce que dans ce que vous appelez l'étranger il n'y a pas des honnêtes gens, de dignes pères, d'excellentes mères, des fils soumis et dévoués, de bons maris, de tendres et fidèles épouses, des savants, des travailleurs et des cœurs énergiques?

— Certes, oui.

— Eh bien alors, pourquoi cette haine, ce mépris, cette antipathie pour des gens qui vous valent et qui font comme vous?

A quoi bon éteindre ces cœurs, enlever ces enfants à leurs pères, faire des orphelins, des veuves, paralyser l'intelligence, anéantir le travail, affaiblir l'énergie, amoindrir le devoir et causer le deuil, les larmes, la désolation et la ruine des peuples qui ne vous ont rien fait, et que vous détestez parce qu'ils agissent comme vous, et qu'ils se défendent lorsqu'on les attaque?

Et tout cela, pourquoi? pour un malentendu, qu'il était facile d'éviter avec un peu de bon vouloir, une bonne impulsion d'humanité, une impartialité enfin, qui amèneraient la conciliation et l'accord de part et d'autre.

— Ce serait, en effet, une belle chose.

— Pourquoi ne pas la pratiquer? parce que le cœur ne compte point, parce que tout ce qui est étranger vous laisse indifférent. Parce que votre fatal et susceptible amour-propre s'offense à propos de rien.

Parce que vous allez contre les lois de la nature qui vous ordonnent de fuir la discorde et d'aimer votre prochain; autant de lois que vous méconnaissiez par pur égoïsme.

Jugez plutôt! Depuis que vous me savez étrangère, votre amour pour moi a-t-il diminué?

— Non, mais il faut nous séparer à jamais.

— Et pour quel motif?

— Parce que vous êtes la fille de l'ennemi de ma patrie. Parce que vous êtes de la nation qui a envahi mon pays, qui a causé son deuil, sa ruine et sa désolation.

Parce que vos frères ont massacré les miens, et que j'ai tué votre père et son fils.

— Vous avez tous fait votre devoir. Les miens ont massacré les vôtres? N'avez-vous pas fait autant des miens? N'avez-vous pas tué mon père et mon frère, sans savoir, même, s'ils eussent le triste courage de vous tuer, vous qu'ils avaient désigné pour fils et pour frère?

— J'ignorais qu'ils étaient mes adversaires.

— Je vous crois. Mais voyez combien votre erreur vous aveugle, et si l'on peut arracher de votre faible cerveau ces fatals préjugés.

— Vous le trouvez donc excusable, celui des vôtres qui espionne, ou qui, caché derrière un parapet, tue ses semblables, sans scrupule ni remords, sans que ceux-ci lui aient fait aucun mal, et par cela seul qu'on les lui a désignés comme ennemis?

(La fin au prochain numéro.)

Mise au concours.

L'administration communale de Bulle met au concours un poste d'employé aux pompes funèbres. Les inscriptions seront reçues au Bureau de ville d'ici au 18 courant. [585] *Le Secrétariat communal.*

Commune de Bulle.

A vendre la paille ayant servi au casernement des militaires. Rendez-vous des militaires au Pensionnat vendredi 12 septembre courant, à 9 heures du matin. [591]

Mises publiques.

Le soussigné, fermier à Romanens, exposera en vente par voie de mises publiques, le **lundi 22 septembre prochain**, dès les 9 heures du matin, 12 mères-vaches, 3 génisses portantes, 1 bœuf de 10 mois, 5 veaux de l'année, 2 juments portantes, 25,000 pieds de foin et regain (emplacement pour 30 vaches), le tout sous de favorables conditions de paiement. [590] *L'exposant : Théophile BUCHILLY.*

A VENDRE OU A AFFERMER

à Avry-devant-Pont, près la route cantonale Bulle-Fribourg, un domaine de la contenance d'environ 19 1/2 poses (7 hectares), outre 1 1/2 pose de bois (54 ares), comprenant la ferme, étables à porcs, jardin et le terrain en nature de prés et de champs.

Foin et regain

à vendre à consommer sur place, environ 18,000 pieds.

A VENDRE

à Villars-d'Avry, une maison d'habitation, grange, écuries, cave, et 36 ares de pré (1 pose); eau abondante; quantité d'arbres fruitiers.

A vendre - à transporter un pont de danse de 40 pieds carrés, pouvant facilement être transformé en un atelier de menuisier, charpentier, etc.

S'adresser à M. J.-E. BOURGUET, à Avry-devant-Pont, ou au soussigné, agent d'affaires à Bulle. [532] *A. DAVET.*

Maison à vendre.

Adrien PRULZ, à Villars-s.-Mont, offre à vendre, de gré à gré, sa maison (ancienne auberge de Lessoc) avec grange et remise.

S'adresser, pour renseignements, au propriétaire ou au soussigné. [508] *A. ANDREY, notaire.*

Maison à vendre.

On offre à vendre, à Bulle, une jolie maison bien construite et bien exposée, avec cour et grand jardin. [171] *S'adresser au notaire Jean GILLET, à Bulle.*

Maison à vendre

à Broc, aux Moulins. Conditions favorables. S'adresser au bureau postal de La Tour. [580]

TEINTURE, APPRÊTAGE
Fouillage et impressions d'étoffes en tous genres.

Henri GLASSON
BULLE

Mouture de cannelle, moutarde et épices fines. - Râpage de tabac à priser. - Vente de tous ces articles en gros et en détail; qualité supérieure garantie.

Dépôt tous les jeudis vis-à-vis de la promenade. [524]

Bénichon de Marly

aura lieu les 14, 15 et 16 septembre 1890.

Danse publique avec lumière électrique. Invitation cordiale. [589] *KUENLIN, propriétaire.*

Bonne musique

ET DANSE à l'auberge de la Cascade, à BELLEGARDE. [530] *THURLER, tenancier.*

Graine & farine de lin.

Beaux gros sons supérieurs et ordinaires.

Semoules de maïs, Italie et Hongrie. Tourteaux de lin et sésame moulus.

Bourre d'épeautre. Prix avantageux.

Sous la Croix-Blanche, à Bulle. [820]

Liquidation de chaussures
Ernest GLASSON [314]

LA
Filature de laine
et
FABRIQUE DE DRAP
FRIBOURG, Neuveville 82,
se recommande pour le filage des laines, pour la confection de draps et milaines à façon. (OFR2911)
Ouvrage consciencieux et soigné. [411]



Teinture et lavage chimique
C.-A. GEIPEL, à Bâle.
Pour la saison d'automne et d'hiver, je recommande mon établissement à l'honorable public.
Dépôt chez *M^{mes} sœurs Peyraud*, modes, à Bulle, où les livres d'échantillons peuvent être examinés. (H2698Q) [584]

Sténographie Duployé
174, rue Saint-Jacques, à Paris

VOYELLES
A O Ou É È I Eu U An On In Un
CONSONNES
Pe Be Te De Fe Ve Ke Gue Le Re Me Ne Gne Je Che Se Ze

RÈGLE GÉNÉRALE : Ecrire les SONS et non pas les LETTRES.
RÈGLE des CONSONNES : Seules L et R s'écrivent en remontant.
RÈGLE des VOYELLES : Les tourner de manière à éviter les angles.
Nota. - Les points et accents ajoutés à certains signes s'omettent habituellement.

Grâce à toi, Duployé, du fougueux orateur
Je fixe, en me jouant, la rapide parole,
De l'esprit impatient je seconde l'ardeur
Et saisis la pensée avant qu'elle s'envole;
De l'élève et du maître, épargnant les instants,
Sous les yeux de l'enfant je pose la dictée;
Du commerçant actif je décuple le temps,
Je suis le *Fiat lux* de la classe illettrée.

Méthode pour apprendre sans maître, en 2 heures, 12^e édit., France, 5 fr.
200 volumes en STÉNOGRAPHIE DUPLOYÉ

Imprimerie de la Gruyère

BULLE, 295 Grand'Rue 295, BULLE

Cette imprimerie, pourvue de plusieurs machines et d'un beau choix de caractères, se charge de toute espèce d'ouvrages typographiques, tels que :

- Journaux et labours;
- Affiches, programmes, prospectus, cartes diverses, d'adresse, de visite, de convocation, etc., étiquettes;
- Impressions pour les administrations, le commerce et les sociétés;
- Têtes de lettres, factures, lettres d'avis, de faire-part et d'affaire, etc., circulaires;
- Registres à souches, actions, tableaux et formulaires;
- Catalogues, statuts et règlements de sociétés, registres réglés pour fromagerie;
- Formules pour inscription des voyageurs dans les hôtels, etc., etc.;
- Enveloppes avec raison sociale imprimée, au prix de fabrique.

IMPRESSIONS DIVERSES EN COULEURS

Exécution prompte et soignée. - Prix des plus modérés.

LA GRUYÈRE étant un des journaux les plus répandus dans le district et le canton, elle se recommande aux administrations et au public pour l'insertion d'annonces qui y trouvent une grande publicité.

Chez les *sœurs PROGIN*, au bout de la promenade, Bulle, on vient de recevoir un assortiment très riche de

Laines de 1^{re} qualité.

Teintes variées et solides, de toutes nuances. - *Laines du pays* pour tissage et tricot. Objets fabriqués, bas, chaussettes, bonnets; on fabrique aussi sur commande. - *Cotons*, articles de mercerie. - *Fleurs* pour autels, fêtes; couronnes mortuaires en tous genres. Prix fixes, aussi modérés que possible. [519]

PAIN-EXPPELLER
à L'ANCRE

TOUT ÉLOGE
EST SUPERFLU, EN PRÉSENCE des succès éclatants obtenus depuis plus de 25 ans, dans le traitement de GOUTTE, RHUMATISMES, Névralgies et Douleurs de toute nature, avec le véritable

C'est pourquoi nous nous bornons à rappeler, que le produit authentique est toujours revêtu de la marque "Ancre". Le Pain-Expeller se vend dans la plupart des pharmacies. Le flacon 1 fr. et 2 frs. F. AD. RICHTER & Co., Olten (Suisse), Rudolstadt, New-York, 310 Broadway, Londres E.C.

On offre à vendre :
Une excellente machine à coudre, ayant peu servi, du meilleur système et à bas prix. - S'adr. au bureau du journal. [520]

A LOUER
pour les années 1891 et suivantes, les montagnes des Audoches et de l'Ardille, rière Charney, ainsi que les gîtes de l'Eparaz et de l'Abergire, rière La Tour-de-Trême, auxquelles on pourrait ajouter celle de la Gîte-d'Avaud, rière Broc. S'adresser au propriétaire Léon Remy, à Charney. [587]

Location d'alpages.
A louer, un étivage de 28 à 30 vaches, composé de trois bons pâturages. Chalets en bon état. S'adresser à l'Agence agricole Auguste Barras, à Bulle. [588]

A l'Agence agricole Auguste BARRAS, à Bulle :
Engrais chimique spécial pour fleurs par paquets de 2 kg. 500. [375]

On demande
pour bureau, un ou deux jeunes hommes ayant une bonne écriture. S'annoncer au bureau du journal jusqu'au 20 courant. [525]

Un jeune homme
intelligent et possédant une bonne écriture pourrait entrer immédiatement en apprentissage dans un établissement de banque de Bulle. - Rétribution après trois mois d'essai. [522] *S'adresser à l'imprimerie de la Gruyère.*

A VENDRE
2 portes vitrées et 2 doubles-portes. S'adresser au bureau du journal. [356]

BREVETÉ!!!
LE CIMENT UNIVERSEL
de Plüss-Staufur

est incontestablement SANS RIVAL pour recoller tous les objets cassés, soit en verre, porcelaine, bois, etc.

Se vend en flacons de 65 cent. et 1 fr. Seul dépôt pour le district : Imprimerie de la Gruyère, à Bulle.

Diplomé à Paris 1889: Médaille d'or. A Gand 1889: Médaille d'argent.
500 FRANCS EN OR si la Crème Grollich n'enlève pas toutes les impuretés de la peau, telles que taches de rousseur, lentilles, hâles, vers rougeur du nez, etc., et si elle ne conserve pas, jusqu'à la vieillesse, un teint blanc, éblouissant et la fraîcheur du jeune âge. Ce n'est pas du fard! Prix frs. 1.50. Dépôt général: A. Hüttner, pharm., Bâle.

Bulle. - Emile Lenz, imprimeur-éditeur.

NEUVIÈME

PRIX DE LA

Pour la Suisse

Etranger: 1 an payable

Prix du nu

On s'abonne à de p

B

L

A notre ép

montains, les

listes et l'em

dre des réfor

ils font parti

tion générale

rimerter d'al

billets de ban

n'offre aucun

tages économ

nous, le meill

faction aux r

cipe, chacun

qu'en procéd

réforme après

le triomphe r

bloc et sur to

Du reste, e

tion, il n'en e

autoritaires

de centralisa

poussent les

de monopole

tourment cas

n'existent, se

remplir leurs

Ceci s'appl

cantons radi

sont hostiles

que partisans

Mais la contr

des libertards

Quand il s'agi

FEUIL

Le Mi

Je reviens à tenay: « Oubliez pas vous cacher père et moi l'avous; mais nous tenu, et le résultat a été de vous oublier et vous. Allons, allons femme qui comp dessus de tout. Mademoiselle si c'était par vous avez gardé parce que votre Eh bien, non, par votre vocati